



ENQUÊTE HÔTELLERIE

FÉVRIER 2015

DES RÉSULTATS MITIGÉS POUR L'HÔTELLERIE AU MOIS DE FÉVRIER 2015

UNE FORTE BAISSSE DU TAUX D'OCCUPATION DE 2 POINTS
MAIS UN NOMBRE DE NUITÉES EN HAUSSE DE 2,1 %

> Les différents indicateurs hôteliers et leurs évolutions dans le département

Catégorie	Indicateurs	Évolution 2015/2014	Évolution 2015/2010
Taux d'occupation	47,4 %	-2,0 pts	1,3 pt
Nuitées totales	159 974	2,1 %	21,8 %
Nuitées françaises	148 100	2,4 %	20,7 %
Nuitées étrangères	11 874	-0,4 %	38,3 %
Durée séjour	1,55	0,01	0,06 pt
Part Clientèle affaires	50,2 %	-9,1 pts	-6,3 pts

L'hôtellerie départementale affiche un **taux d'occupation en baisse de 2 points** par rapport à Février 2014. A l'inverse les **nuitées affichent une progression de 2,1%** et cette augmentation est due à la hausse de 2,4 % des nuitées françaises, alors que les nuitées étrangères baissent légèrement (- 0,4 %).

La durée du séjour reste stable mais la part de la clientèle affaires diminue fortement ce mois-ci. Elle perd 9,1 points par rapport à 2014.



UN BON MOIS POUR L'HÔTELLERIE HAUT DE GAMME

LES HÔTELS 4 ET 5 ÉTOILES AFFICHENT LE MEILLEUR TAUX D'OCCUPATION AVEC 52,2% ET PRÈS DE 23 % DES NUITÉES RÉALISÉES

> Le taux d'occupation par catégories d'hôtels

Catégorie	Taux d'occupation	Nuitées	Part (%)	Clientèle étrangère (%)
Global	47,4 %	159 974	100,0 %	7,4 %
0*	39,1 %	14 455	9,0 %	4,5 %
1 et 2*	46,3 %	43 481	27,2 %	4,9 %
3*	48,3 %	65 404	40,9 %	9,3 %
4 et 5*	52,2 %	36 634	22,9 %	8,2 %
Hôtels de Chaîne	49,9 %	81 937	51,2 %	8,3 %
Autres hôtels ⁽¹⁾	45,0 %	78 037	48,8 %	6,5 %

⁽¹⁾ Autres: hôtels indépendants et chaînes volontaires

Le mois de Février est à l'image de l'ensemble de l'année 2014 si l'on regarde les différents taux d'occupation. En effet, les **hôtels 4 et 5 étoiles obtiennent le taux le plus élevé** avec 52,2 %, suivis des hôtels 3 étoiles, puis des 1 et 2 étoiles.

Par ailleurs, les hôtels de chaînes ont un taux supérieur de 4,9 points par rapport aux hôtels indépendants et chaînes de volontaires.

On observe un peu moins d'écart, ce mois-ci, par rapport à Janvier concernant les nuitées selon les stratégies commerciales de l'hôtel. Il y a seulement 1,2 point de différence entre les hôtels indépendants et les hôtels de chaîne, l'écart jouant en faveur de ces derniers.

Par ailleurs, ce sont les **hôtels 3 étoiles qui engendrent le plus de nuitées** sur le département, soit 40,9 % des nuitées totales.

D'autre part, ce sont les **hôtels appartenant à une chaîne ou classés de 3 à 5 étoiles qui attirent davantage la clientèle étrangère** que les autres.

DES VARIATIONS DE NUITÉES IMPORTANTES

UNE HAUSSE SPECTACULAIRE DE LA CLIENTÈLE AMÉRICAINE

> Les nuitées du département selon la nationalité

PAYS	Nuitées	Évolution 2015/2014	Part des nuitées
<u>Françaises</u>	148 100	2,4 %	92,6 %
<u>Etrangères</u>	11 874	-0,4 %	7,4 %
<u>Totales</u>	159 974	2,1 %	100 %
<u>Europe</u>	8 345	2,1 %	70,3 %
Grande-Bretagne	2 478	22,3 %	20,9 %
Belgique	1 241	32,3 %	10,5 %
Allemagne	915	-24,4 %	7,7 %
Espagne	581	-15,4 %	4,9 %
Italie	431	-46,5 %	3,6 %
Suisse	414	20,0 %	3,5 %
Pays-Bas	212	-38,4 %	1,8 %
<u>Amérique</u>	1 791	56,1 %	15,1 %
dont Etats-Unis	1 437	77,4 %	12,1 %
<u>Asie, Océanie, Australie</u>	1 331	-22,6 %	11,2 %
dont Japon	509	-51,6 %	4,3 %
Afrique	408	-53,9 %	3,4 %

On observe un gain de 3 300 nuitées dans les hôtels du département par rapport à Février 2014, qui s'explique par la hausse des nuitées françaises.



Les nuitées des clientèles étrangères sont quant à elles en légère baisse. On observe des chutes des clientèles Allemande, Espagnole, Italienne et Hollandaise. A l'inverse, les clientèles Belge, Suisse et de Grande-Bretagne, voient leur nombre de nuitées augmenter.

Sur le podium des clientèles étrangères, on retrouve le Royaume-Uni en première position, les Etats-Unis en seconde et la Belgique en troisième.

À noter qu'après une baisse de 5,5 % des nuitées de la clientèle britannique entre 2013 et 2014, on constate une augmentation de celles-ci depuis le début de l'année.

Au niveau de la répartition des nuitées étrangères, il convient de souligner le poids constant de la clientèle européenne qui reste largement en tête, avec 70,3 % des nuitées. Cependant, la clientèle venant d'Amérique voit sa part augmenter et représente 15,1%, devant l'Asie (11,2 %) et l'Afrique (3,4 %).

UN EXCELLENT MOIS DE FEVRIER POUR LE PAYS DE SAINT-MALO

LE PAYS DE SAINT-MALO GAGNE 5 POINTS DE TAUX D'OCCUPATION ET PLUS DE 23 % DE NUITÉES

> La fréquentation hôtelière par territoire

ESPACE	Taux d'occupation	Évolution 2015/2014	Nuitées	Évolution 2015/2014	Part de la Clientèle étrangère
Région Bretagne	43,6%	0,5 pt	390 469	5,9 %	6,9 %
Pays de Saint-Malo	44,8%	5 pts	70 593	23,7 %	8,4 %
Communauté Agglomération Saint-Malo	45,7%	4,9 pts	55 216	19,6 %	9,2 %
Pays de Rennes	50,4%	- 7 pts	73 212	-10,7 %	6,4 %
Communauté Agglomération Rennes Métropole	50,5%	- 7,1 pts	71 568	-10,8 %	6,3 %
Pays de Fougères ⁽²⁾	45,3%	- 0,4 pt	12 379	1,8 %	8,1 %
Pays de Brocéliande ⁽³⁾	36,0%	- 8,4 pts	7 805	-21,4 %	4,8 %

Au mois de Février, le département affiche des résultats très disparates en fonction des territoires, alors que la Bretagne voit son taux d'occupation augmenter de 0,5 point, et ses nuitées s'accroître de presque 6 %.

Le Pays de Saint-Malo affiche d'excellents résultats au mois de février avec un TO en augmentation de 5 points et des nuitées en hausse de plus de 23%. Ces bons résultats profitent aussi aux hôtels de Saint-Malo Agglomération.

A l'inverse, le Pays de Rennes et Rennes Métropole perdent environ 7 points chacun de taux d'occupation et affichent une baisse de près de 11% de leurs nuitées.

Le Pays de Brocéliande affiche lui aussi des résultats en baisse alors que le Pays de Fougères affiche des résultats mitigés.

Source: Enquête de fréquentation hôtelière / Direction du Tourisme / INSEE Bretagne / Réseau MORGOAT module hôtellerie

Depuis le 1er janvier 2014, l'enquête de fréquentation hôtelière a évolué pour prendre en compte les changements de classification, avec notamment la suppression de la catégorie « 0 étoile » et la création de la catégorie « 5 étoiles ».

Notes et définitions

Taux de réponse de février 2015 : 82,6 % (+ 2,6 pts par rapport à 2014). Les résultats 2015 sont obtenus avec une précision de + ou - 1 point.

⁽²⁾ Pays de Fougères, Vitré et Vallons de Vilaine

⁽³⁾ Pays de Brocéliande, Redon et Ploërmel



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME HAUTE BRETAGNE ILLE-ET-VILAINE

5 rue du Pré Botté - BP60149 - 35101 Rennes cedex 3
Tél. 02 99 78 47 47 - Fax 02 99 78 33 24

<https://pro.bretagne35.com/chiffres-etudes>

Contact : Jean-Christophe Nicolle—jc.nicolle@bretagne35.com - 02 99 78 47 44

Haute Bretagne
Ile & Vilaine
TOURISME